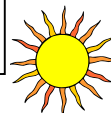
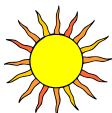




Commune de Jenzat Lettre express Août 2010



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2010 :

- Le Conseil Municipal décide par 9 voix Pour, 1 Contre et 1 abstention de remplacer la tondeuse du camping par un microtracteur homologué sur route. La proposition des Ets Cheze est retenue pour un montant de 8 805.26 € HT déduction faite de la reprise de l'ancien matériel.

- Un avis favorable est émis à la constructibilité de la parcelle ZI 79 située route de Saint Germain de Salles.

- Des tarifs de vente d'épicerie au camping municipal, complémentaires, sont votés.

- Le Conseil Municipal précise que les redevances journalières du camping municipal seront dues par tout campeur qui séjournera plus de 2 heures sur le terrain avec son matériel de campement.

- Des indemnités kilométriques d'un montant de 49.70 € seront payées à Monsieur Mathieu Lebreton suite à l'utilisation de son véhicule personnel pour les besoins de la commune.

- Le Conseil Municipal accepte le projet de financement du SIEGA pour le remplacement des foyers type boule au lotissement des Grands Prés et au camping : le montant des travaux s'élève à 13 610 € et la participation de la commune à 2 884 €. Ce remplacement, nécessaire pour des questions de mise aux normes, s'effectuera en 2010 et sera payé sur 2011.

- Le Conseil Municipal décide de verser une somme de 50 € à l'association des Maires du Var suite à la catastrophe qui a touché plusieurs communes de ce département.

Autres questions :

- La commune offrira le vin d'honneur lors de la clôture du Cluedo géant qui se déroulera à Jenzat le 7 août prochain.

- Les travaux dans la Grande Rue devraient être terminés la première semaine d'août.

- La médaille d'honneur du travail, échelon vermeil, a été accordée à Madame Marie-Thérèse Bossaron par Monsieur le Préfet de l'Allier ; le Conseil Municipal lui adresse ses félicitations.



ELABORATION DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS :

L'article 45 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit qu'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements publics doit être établi dans chaque commune à l'initiative du Maire.

La commune porte à la connaissance du public sa décision d'élaborer son plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

CONTRAT COMMUNAL D'AMENAGEMENT DU BOURG (CCAB) :

La réunion publique prévue le **25 août 2010** pour présenter les orientations du CCAB est **reportée** au mois de septembre.

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Du 9 au 21 août, l'agence postale communale ouvrira du mardi au vendredi de 15h30 à 18h30 au lieu des horaires habituels. Elle sera fermée le samedi.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL :

Les jeunes gens et jeunes filles doivent venir se faire recenser en mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

CENTRE CULTUREL DE SALLES – COURS DE GYMNASTIQUE :

Le centre culturel propose pour la rentrée de **septembre 2010** deux cours de gymnastique d'entretien : **le lundi, de 18h00 à 19h et de 19h à 20h**. Ces cours sont ouverts à tous à partir de 18 ans et ont lieu à la salle des fêtes de Saint Germain de Salle (en face de l'église. Renseignements au 04 70 56 84 05 ou 04 70 56 84 82.

La reprise des cours aura lieu le **lundi 13 septembre**.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS :

- **29 août** : Brocante à la Chaume Billard du Comité des Fêtes de St Germain

- **04 septembre** : promenade pédestre organisée par le Comité des Fêtes l'après-midi

Toutes les manifestations sur www.bassin-gannat.com rubrique agenda.

CLUEDO GEANT :

Plus qu'une date pour participer à la grande intrigue policière "Complots et Trahisons" !

SAMEDI 7 AOÛT 2010 à JENZAT, RDV à 19H30 à la Salle des Expositions à côté de la mairie.

Plongez au cœur du XV^e siècle dans une guerre qui oppose le royaume de France et les grands Seigneurs du Bourbonnais, puissants et avides de pouvoir regroupés sous la bannière de la "Ligue des Biens Publics" !

Au cœur du conflit, enquêtez avec votre équipe pour le Roi Louis XI !

Votre mission : résoudre une série de meurtres afin de déjouer un complot qui pourrait conduire à la fin du royaume...

Tarifs : 5 € / personne Gratuit pour les moins de 10 ans

Renseignements et inscription auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Gannat Tél. : 04 70 90 17 78

La Trilogie Policière «Complots et Trahisons» est un jeu d'enquête interactif dont les enquêteurs sont les participants mais aussi les héros.

Regroupés en équipes, les enquêteurs sont plongés au cœur du XV^e siècle, grâce à la mise en scène des décors, des costumes, et du jeu d'acteur des personnages.

Pour chacun des 3 tomes dont le dernier se situe à Jenzat, les participants devront, munis d'un carnet de jeu, suivre un parcours dans la ville pour rencontrer différents témoins, résoudre des énigmes, réussir des épreuves, déchiffrer des codes dans le but de trouver le bon coupable.

Les participants ont la possibilité de devenir enquêteurs d'un jour en s'inscrivant uniquement à une intrigue.

Mais ceux qui participeront à l'ensemble de la trilogie auront la possibilité de déjouer le complot !

Un lot sera offert à chaque participant et la grande équipe gagnante de la trilogie remportera un super cadeau ! Une nuit dans une grande yourte de 8 personnes !!

du 14 juillet au 26 septembre 2010 EXPOSITION

à la Maison du Luthier-Musée :

L'harmonie au village – Histoire de fanfare(s) avec la Société Musicale de Jenzat

Vie quotidienne et évolution d'une fanfare de village depuis 1912, Musiciens, instruments, répertoires, calendriers, rituels.

Animations : **Dimanche 8 août** à 16h
Dimanche 22 août à 16h
Dimanche 29 août à 16 h
Samedi 18 septembre à 16 h

du 7 au 11 août 2010 EXPOSITION

salle Sioul'espace

Peintures, pastel, poterie raku, sculptures sur bois et sur pierre, bois tourné, arts créatifs, broderie

samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

dimanche de 10h à 19h

lundi, mardi, mercredi de 10h à 18h

organisée par l'association Saint Martin – entrée gratuite

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.